

Image not found or type unknown



Licenciement pour inaptitude

Par **Hatchy**, le **12/08/2015** à **11:10**

Bonjour, je suis en arret maladie depuis plus de deux ans. le medecin conseil de la securite social m a mis en invalidite cat 2 au 31 aout j ai effectue la visite de pre reprise avec la medecine du travail. Je Avis certainement être licencie pour inaptitude. Faut il que j envoie un courrier a mon employeur que faut il que je mette dans la lettre. Merci

Par **moisse**, le **12/08/2015** à **11:15**

Vous prévenez simplement l'employeur de votre date de reprise, afin qu'il organise la visite de reprise.
Et vous laissez faire.